

Comité de pilotage de la Convention Justice-région

Marseille, 5 octobre 2015

Discours de Gaëlle Lenfant

Madame la Ministre

Monsieur le Président

Madame la Première Présidente

Monsieur le Procureur

Mesdames et messieurs les magistrats, représentants des cours d'appel d'Aix en Provence, de Nîmes et Grenoble,

Mesdames et messieurs les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires et de la protection judiciaires de la jeunesse,

Mesdames et messieurs

Madame la Ministre, votre présence aux côtés du Président Vauzelle est un grand honneur. C'est aussi une reconnaissance de notre action commune, Ministère de la Justice / Région, pour l'amélioration concrète de la vie de nos concitoyens.

Monsieur le Président, lorsque vous avez décidé de me confier la responsabilité de cette convention j'ai découvert un monde.

Et même presque un « tout-monde » au sens où Edouard Glissant entendait les relations et les identités.

Je le cite : « C'est difficile, cela nous remplit de crainte de remettre en cause l'unité de notre identité, le noyau dur et sans faille de notre personne, une identité refermée sur elle-même, craignant l'étrangeté, associée à une langue, une nation, une religion, parfois une ethnie, une race, une tribu, un clan, une entité bien définie à laquelle on s'identifie. Mais nous devons

changer notre point de vue sur les identités, comme sur notre relation à l'autre. »

Cet extrait d'une interview de Glissant au Monde en 2011, ce sont les paroles d'un écrivain ancré dans le monde comme doivent l'être aussi les responsables politiques. Nous devons percevoir le monde non comme nous voudrions qu'il soit, mais bien comme il est réellement pour l'amener vers ce à quoi nous aspirons.

La volonté commune de l'Etat et de la Région à travailler au plus près des besoins des femmes et des hommes de cette Région s'illustre parfaitement ici. Au travers de notre convention, nous montrons notre capacité commune à changer de point de vue pour vraiment prendre en compte chacune et chacun.

Prendre en compte chacune et chacun c'est ne pas oublier les victimes, celles et ceux qui ont eu des accidents de vie, qui sont fragilisés, mais aussi celles et ceux aussi qui ont été ou sont incarcérés et à qui le chemin du respect de nos règles communes doit être ré-ouvert. Car la démagogie qui voudrait les mettre à jamais de côté, loin d'être responsable, est mère de bien des maux. C'est au contraire en responsabilité que les axes 2 et 3 de notre convention permettent de « soutenir le parcours d'insertion sociale, scolaire et professionnel de jeunes, auteurs ou victimes de violences ou d'actes de délinquance » pour l'axe 2, et de « prévenir la récidive et favoriser la réinsertion des personnes placées sous main de justice », il s'agit de l'axe 3.

L'intégration scolaire, la formation et l'insertion professionnelle, l'alternative à l'incarcération des mineurs mais aussi des majeurs, le retour à l'emploi, le maintien des liens familiaux, l'appui aux actions d'insertion sont des sujets qui occupent tous les acteurs de ce partenariat au quotidien.

Au-delà des sommes inscrites au budget du Ministère de la Justice et de la Région, les actions d'insertion, de formation professionnelle et d'accès à l'emploi des publics les plus fragilisés de la justice sont également soutenues par la mobilisation des crédits inscrits dans le cadre des opérations arrêtées dans le programme régional du Fonds Social Européen 2014-2020. J'ajoute que la délégation de la formation et apprentissage que conduit ma collègue Pascale Gérard contribue largement au financement de cet axe.

Il n'est pas lieu à ce moment de décrire l'ensemble des actions mises en œuvre chaque jour sur le territoire de notre Région. Mais permettez-moi de vous rendre un peu du concret de ce travail par le biais de 2 exemples.

D'abord le témoignage de Fabien, à Avignon, lors du lancement vaclusien des Etats Généraux de la jeunesse qu'a conduit notre Région. Ce jeune homme qui avec un courage incroyable a pris la parole pour dire qu'il avait commis des erreurs. Qu'il avait été incarcéré. Et qu'une fois, deux fois, trois fois, une personne était venue lui tendre la main, jusqu'à ce qu'il accepte de la prendre, cette main. Fabien a réussi son CFA d'apprenti-maçon et a su obtenir la confiance de son employeur. En quelques phrases, il nous a fait sentir comment un destin peut basculer selon qu'on vous garde le passé en héritage ou qu'on vous donne l'avenir en partage. Son avenir, désormais, il peut le construire seul, et nous l'avons bien compris, il s'y emploie désormais. Voilà ce que forge ce texte. Il forge des existences.

Je ne veux pas terminer sans mentionner une action qui me tient particulièrement à cœur. Pour poursuivre notre combat de lutte contre les violences faites aux femmes, dans quelques semaines aura lieu un procès fictif basé sur des faits réels de violences. Cet événement sera public, et il sera également filmé pour que la sensibilisation qui est son objet premier puisse être diffusée largement, aussi bien au monde de la justice, que de la police de la santé, dans les lycées etc. Ce sera le fruit d'un travail important mené sous la conduite du CDAD, grâce à l'appui de magistrats, d'avocats, mais aussi d'une troupe théâtrale, d'un producteur, sans oublier bien entendu les associations partenaires, et les services de la Justice comme de la Région que je remercie ici de leur implication sans faille autour de ce projet, mais plus largement autour de la convention Justice Région et sans lesquels rien ne serait possible.

Madame la Ministre, monsieur le Président

Sous votre autorité conjointe, ce partenariat exigeant et unique Justice/Région fait la preuve chaque jour que le sens donné à ce texte est juste. Je souhaite longue vie à notre convention commune.